

LA FAMILLE
DUPONT DE NEUVILLE

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS



1934

LA FAMILLE
DUPONT DE NEUVILLE

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS



1934

CS90

D8

1934

C.2

GENE

LA FAMILLE

DU PONT DE NEUVILLE

PAR M. GEORGES DE



1934

—

1934

58264

LA FAMILLE DUPONT DE NEUVILLE

Nicolas Dupont de Neuville

Fils de Jean Dupont, président du grenier à sel de Verrius, en Picardie, Nicolas Dupont de Neuville passa fort jeune dans la Nouvelle-France. Comme la plupart de ceux qui, à cette époque, vinrent s'établir dans la colonie, le jeune homme n'avait pas de fortune, mais il était énergique, plein d'ambition et d'un esprit d'entreprise peu ordinaire.

Dès son arrivée à Québec, M. Dupont de Neuville s'occupa de commerce et il ne tarda pas à faire sa marque puisqu'en 1655, nous le voyons déjà marguillier de l'oeuvre et fabrique de Notre-Dame de Québec.

Le 30 avril 1669, Louis XIV, par ses lettres signées à Saint-Germain-en-Laye, anoblissait M. Dupont de Neuville.

“Les rois, nos prédécesseurs, disent ces lettres, ayant toujours reconnu que l'honneur était le plus puissant motif pour porter leurs sujets aux belles et grandes actions, ont continuellement pris soin de reconnaître par des marques de leur estime ceux qu'une vertu extraordinaire en avait rendu dignes, nous nous sommes dans les occasions conformés à un exemple si juste et si nécessaire, et voulant le continuer en la personne de notre aimé et féal le sieur de Neuville qui par la fermeté d'un courage extraordinaire a bien voulu renoncer aux douceurs et avantages de sa patrie pour dans le hasard des voyages de long cours établir dans le pays de la Nouvelle-France autrement dit Canada des colonies du nom français et en répandre par toute la terre la réputation et la gloire; à ces causes et autres considérations à ce nous mou-

vants de l'avis de notre conseil et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons annobli et par ces présentes signées de notre main annoblissons et décorons du titre et qualité de noble le dit Dupont, sieur de Neuville, ensemble sa femme, enfants postérité et lignée tant mâles que femelles nés et à naître descendus de lui en loyal mariage, voulons et nous plaît qu'en tous actes, lui, sa postérité et lignée soit censée et réputée pour noble portant qualité d'écuyer....." (1).

Moins d'un an plus tard, le 13 janvier 1670, le gouverneur de Courcelles nommait M. Dupont de Neuville membre du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. Il fut installé le jour même de sa nomination. Il fut continué en charge le 12 janvier 1671, le 28 mars 1672, le 16 janvier 1673, le 15 janvier 1674 et le 7 janvier 1675.

Par sa déclaration du 5 juin 1675, le roi assimila le Conseil Souverain aux cours souveraines du royaume, et il se réserva le droit de nommer lui-même pour la vie ceux qui seraient appelés à en faire partie. M. Dupont de Neuville avait été nommé membre à vie du Conseil le 27 avril 1675 (1).

Par arrêt du roi du 10 mai 1678, le gouverneur de Frontenac avait reçu ordre d'assembler vingt des principaux et plus anciens habitants de la Nouvelle-France afin de connaître leur avis sur la traite de l'eau-de-vie. Cette assemblée eut lieu le 26 octobre 1678, et chacun donna son avis. On sait que la plupart des citoyens convoqués se prononcèrent en faveur de la traite de l'eau-de-vie.

Le 7 novembre 1678, MM. Dupont de Neuville et Jean-Baptiste de Peiras partaient pour la France. Ils traversaient la mer pour leurs propres affaires, mais M. de Frontenac les avait chargés de porter au ministre par la même occasion le résultat de l'assemblée du 26 octobre précédent.

Le 12 novembre 1680, M. Dupont de Neuville achetait la seigneurie de Dombourg du sieur Jean-François Bourdon de Dombourg. Il paya son acquisition 6,250 livres.

(1) Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, cahier 1.

Cette seigneurie avait été concédée par le gouverneur de Lauzon, le 15 décembre 1653, au sieur Jean Bourdon qui lui avait donné le nom de Dombourg (anagramme de son nom). Jean Bourdon et son fils Jean-François Bourdon s'occupèrent peu de leur seigneurie. M. Dupont de Neuville se chargea de la développer et y établit un bon nombre de colons.

Il commença par l'agrandir. Comme il restait un espace de terre non concédée, entre la seigneurie qu'il venait d'acheter et la seigneurie de la Pointe-aux-Ecureux (les Ecureuils d'aujourd'hui), il demanda au gouverneur de la Barre et à l'intendant de Meulles de joindre cet espace de terre à sa concession. MM. de la Barre et de Meulles se rendirent à sa demande et lui en donnèrent le titre le 27 avril 1683.

“Avons au dit sieux Dupont donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons l'espace de terre ci-dessus, est-il dit dans ce titre, laquelle étendue de terre nous avons unie, jointe et incorporée, unissons, joignons et incorporons à son dit fief et seigneurie de Neuville, pour en jouir par luy ses hoirs et ayans cause aux mêmes droits de fief et justice qu'il tient son dit fief, le tout ne composant qu'une même seigneurie et justice, et aux charges, clauses et conditions qu'il est tenu envers le roi pour le dit fief de Neuville” (1).

En 1684, le ministre de Seignelay, dans le but de se renseigner sur l'état de la colonie, posait les deux questions suivantes à l'intendant de Meulles :

1o Le droit de 1/4 sur les castors et le droit de 1/10 sur les originaux ne pourraient-ils pas être remplacés plus avantageusement par une capitation ou un droit sur les denrées et les habitations ?

2o En faisant une légère réduction sur les droits actuels, ne se trouverait-il pas en Canada des gens disposés à prendre pour eux la ferme du roi et capables de garantir qu'elle produirait le même revenu qu'à présent ?

(1) Insinuations du Conseil Souverain de Québec, cahier 2.

M. de Meulles rassembla quelques notables du pays dans le but de connaître leurs sentiments sur les questions posées par M. de Seignelay.

M. Dupont de Neuville fut au nombre des dix-sept ou dix-huit notables consultés.

La réponse unanime des notables à la première question fut que, pour le présent, il était mieux de ne rien changer. A la seconde question, on répondit qu'il serait désirable qu'il se trouvât dans le pays des personnes en état de prendre la ferme du roi (1).

En 1686, lors de son voyage en Acadie, l'intendant de Meulles nomma M. Dupont de Neuville pour agir comme son subdélégué pendant son absence.

Le 8 mai 1686, le gouverneur de Denonville écrivait au ministre :

“M. l'intendant (parti pour l'Acadie) nous a laissé ici le sieur Dupont, conseiller au Conseil Souverain, pour son subdélégué, duquel j'ai tout lieu de me louer. Il me paraît assez appliqué à rendre justice. Si vous aviez la bonté de lui procurer quelque gratification cela ne serait que très utile pour donner de l'émulation aux autres et l'engager à continuer de bien servir” (2).

Sous l'ancien régime, la grande ambition du seigneur était de devenir *patron* de l'église de sa seigneurie. Lors de la reconstruction de l'église de Neuville, en 1698, M. Dupont de Neuville essaya d'en obtenir le patronage, mais Mgr de Laval, qui était absolument opposé à ce privilège à cause des embarras qu'il créait à l'Eglise, réussit à l'en empêcher.

Au greffe du notaire Chambalon, à la date du 23 mai 1698, nous trouvons une protestation servie au chanoine Le Vallet, chargé d'affaires de Mgr de Laval, au sujet de la construction de l'église de la seigneurie de Neuville. Nous la reproduisons ici :

(1) Edouard Richard, *Supplément du Rapport du Dr Brymner sur les Archives Canadiennes*, 1899, p. 77.

(2) Archives de la province de Québec.

“ Aujourd’huy vingt-troisiesme jour de may mil six cent quatre vingt dix huit, sur l’heure de quatre de relevée, nous Louis Chambalon, nore royal en la prevosté de Québec soussigné, y résidant, certifions qu’à la requisition de Mr Me Nicolas Dupont, Escuyer, seigneur de Neuville, conseiller au Conseil Souverain de ce pays, nous nous sommes avec luy et les tesmoins aussy cy-bas nommés transporté en l’hôtel épiscopal de Monseigneur l’illustrissime et reverendissime evesque de Québec où estant parlant à Mre Estienne Le Vallet, prestre, chanoine de l’église cathédrale de cette ville, chargé de la conduite des affaires de mon d. seigneur l’evesque auquel mon d. Sr. Dupont a en nos presences représenté qu’ayant toujours desclaré à mon d. seigneur l’evesque que son intention estait de fournir tout ce quy estait necessaire pour la batisse de l’église paroissiale de sa d. seigneurie de Neuville affin d’estre patron de la d. esglize et de jouir de l’avantage que le roy acorde à ceux quy font de pareilles fournitures et depances, et que mesme il en avait donné connaissance à monseigneur le comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en ce pays, et à monseigneur de Champigny, intendant en ce d. pays, affin d’estre apuyé de leur autorité et crédit pour estre maintenu dans le d. privilège de patronage et qu’il avait eu lieu de croire que le d. seigneur l’evesque n’yrait pas sur les lieux trasser la place pour poser les fondemants de lad. église sans l’avoir fait advertir de s’y trouver comme il luy avait promis et avoir son consentement; et ce d’autant plus qu’outre qu’il est seigneur haut justicier de la d. seigneurie le lieu que destine mon d. seigneur l’evesque pour la placer est un fond quy luy appartient, duquel personne ne peut disposer sans son consentement, et que c’est pour toutes ces raisons et encor crainte que s’il gardait un plus long silence on ne vouleut luy imputer à un concentement desavantageux à sa pretantion; qu’il desclare à mon d. seigneur l’evesque qu’il est prest de fournir généralement tout ce quy est nécessaire pour la batisse de l’église paroissiale de Neuville sur son propre fond qu’il veust bien donner pour cet effait et mesme le terrain

convenable pour le presbitaire, et ce pour estre à toujours patron de lad. église et jouir des privilèges et droits attribués au patronage suivant ce quy en a esté réglé par Sa Majesté par son édit du mois de may 1679, article sixiesme, protestant que tout ce que peut avoir fait mon d. seigneur pour parvenir à la d. bâtisse et tout ce qu'il pouvait faire ou faire faire dans la suite ne pourra nuire ny préjudicier à luy dit sieur Dupont, attendu qu'il n'a eu jusque à présent aucune connaissance certaine de ce qu'il a fait sur ce sujet par le passé; Et sy au préjudice de la présente desclaration et protestation il estait passé outre à la bâtisse de lad. église attendu l'absence de mon d. seigneur l'évesque, quy peut estre fort longtemps dans son voyage de Montréal, le d. sieur Dupont desclare encore dabondant à mon d. seigneur parlant comme dessus crainte que s'il faisait deffence aux ouvriers de continuer leurs travaux on ne voulut luy imputer les retardements de l'ouvrage et la non bâtisse de la d. église, qu'il sera prest toutes fois et quantes et aussitost le retour de mon d. seigneur l'évesque de luy en rembourser le prix de ce qu'yl y aura d'ouvrage fait non pas sur le pied des marchés faits par mon d. seigneur l'évesque attendu qu'ayant confondu le marché d'une autre église dite de Ste-Foy avec celui de la d. église de Neuville celui de la d. église de Ste-Foy fait en enchérir l'autre de plus du tiers, mais au dire de personnes à ce connassantes et des intéressés quy seront nommés par quy il appartiendra, de toutes lesquelles déclarations et protestations mon d. Sr Dupont nous a requis de luy en accorder acte et de les nottifier à mon d. seigneur l'évesque pour luy servir en tems et lieu ce que nous dit nore luy avons accordé et du tout donné coppie au d. sieur Vallet à ce qu'il ayt à en donner advis à mon d. seigneur l'évesque; fait aud. pallais épiscopal le jour et an susd. en présence des sieurs Pierre Rey Gailard comre d'artillerye en ce pays, et de François Aubert tesmoins demeurant au dit Québec quy ont avec le mon d. sieur Dupont et nore signé, Dupont et nore signée la présente minutte et la coppie d'icelle dellaisée en original es-mains du d. Sr Le Vallet en parlant comme dit est.

Dupont
Rey Gaillard
Aubert
Chamballon (1) ”

Le 1er juin 1703, M. de Bermen de la Martinière, conseiller garde-scel du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France depuis 1700, était fait lieutenant général de la Prévôté de Québec.

Le même jour, Sa Majesté nommait M. Dupont de Neuville pour succéder à M. de Bermen de la Martinière dans sa charge de conseiller garde-scel.

“ Sa Majesté, disaient les lettres de provisions accordées à M. Dupont de Neuville, ayant par ses provisions de aujourd’huy estably le Sr de la Martinière en qualité de lieutenant-général de la prévosté de Québecq dans la Nouvelle-France et estant nécessaire de confier le scel du Conseil Supérieur du d. Québecq dont il était chargé à une personne dont la probité luy soit connue, elle a fait choix pour la garde dud. scel du Sr DuPont doyen des conseillers du d. Conseil Supérieur, auquel elle veut que ceux qui en auront besoin s’adressent à la place du d. Sr de la Martinière. Mande Sa Majesté aux conseillers du mesme Conseil de reconnaître et faire reconnaître le d. Sr DuPont en la dite qualité de consr garde du dt scel de tous ceux et ainsy qu’il appartient (2).

M. Dupont de Neuville fut installé en sa nouvelle charge le 9 octobre 1703.

En 1711, l’ambition bien légitime de M. Dupont de Neuville de donner un bon parti à sa petite-fille, Marie-Jeanne Renaud d’Avène des Méloizes, lui joua un mauvais tour. Mlle des Méloizes, orpheline de père et de mère, se croyant appelée à la vie religieuse, était entrée au noviciat des Ursulines de Québec. Elle en sortit bientôt, ne pouvant lutter contre l’ennui. Presque aussitôt après sa sortie du cloître, M. Dupont de Neuville s’engageait à donner sa petite-fille et pu-

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Insinuations du Conseil Souverain de Québec, cahier 2.

pille en mariage à Jean-François Martin de Lino. Celui-ci, en homme d'affaires averti, avait pris ses précautions. L'engagement était pris à peine de 10,000 livres de dédit, pour l'une ou l'autre des parties. Mais la jeune fille, dont on avait peut-être pas consulté l'inclination, refusa d'épouser le jeune de Lino. Le grand-père Dupont de Neuville, pour consoler l'amoureux renvoyé, lui donna un emplacement avec maison, rue Saint-Pierre à Québec. Le donataire, de son côté, s'engagea à lui payer une pension viagère de 500 livres (1).

M. Dupont de Neuville peut être considéré avec l'abbé Basset, curé de la Pointe-aux-Trembles, comme le fondateur du couvent des Soeurs de la Congrégation qui existe encore dans cette paroisse. Le 5 octobre 1713, il donnait aux Soeurs de la Congrégation un arpent et demi de terre en superficie, à proximité de l'église paroissiale, "pour y faire une mission pour l'instruction des jeunes filles de sa seigneurie." En retour, le donateur exigeait que la mission fut commencée le plus tôt possible, et chargeait les Soeurs d'entendre trois messes et de faire trois communions sitôt qu'elles apprendraient son décès "pour le repos de son âme et celle de défunte sa dame épouse; et celles qui seront établies au dit lieu seront tenues d'entendre une messe et de faire une communion chacune, tous les ans, au jour et fête de saint François de Sales, patron de l'église paroissiale du dit lieu, pour le sieur donateur et toute sa famille (2)."

Les dernières années de M. Dupont de Neuville furent pénibles. L'âge avait affaibli ses facultés et on fut obligé de le pourvoir d'un curateur.

Il décéda à Québec le 25 avril 1716, à l'âge d'environ 84 ans, et fut inhumé dans la cathédrale.

M. Dupont de Neuville avait épousé dans un de ses voyages en France, probablement en 1668, Jeanne Gaudais.

(1) J.-Edmond Roy, *Histoire du notariat au Canada*, vol. 1, p. 233.

(2) Une des soeurs de M. Dupont de Neuville, Marie-Madeleine Dupont, qui passa probablement avec lui dans la Nouvelle-France, se maria à Québec, le 15 octobre 1652, avec Noël Pinguet. Elle décéda à Québec le 29 septembre 1696.

Madame Dupont de Neuville était décédée neuf ans avant son mari, à Québec, le 16 septembre 1707.

Ils avaient eu cinq enfants, deux fils et trois filles. Comme on le verra ici, les deux fils de M. Dupont de Neuville décédèrent l'un un mois après sa naissance et l'autre à l'âge de onze ans. Les familles Dupont actuelles ne peuvent donc le réclamer comme leur premier ancêtre canadien. Il est bien établi que les seuls descendants de M. Dupont de Neuville sont les d'Avène des Méloizes (1).

Enfants :

I

Jean-Baptiste Dupont de Neuville

Né à Québec le 19 décembre 1669.

Décédé au même endroit le 28 janvier 1670.

II

Françoise-Thérèse Dupont de Neuville

Née à Québec le 11 décembre 1670.

Mariée à Québec, le 13 mai 1687, à François-Marie Renaud d'Avène des Méloizes, capitaine dans les troupes du détachement de la marine, fils de Edmé Renaud d'Avène des Méloizes, seigneur des Méloizes, de Berge, etc., et de Adrienne de Montsaulnin.

Madame des Méloizes décéda à Québec le 13 décembre 1698, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

M. des Méloizes la suivit dans la tombe quatre mois plus tard. Décédé à Québec le 22 avril 1699, il fut, lui aussi, inhumé dans l'église paroissiale.

De leur mariage étaient nés neuf enfants dont trois furent religieuses, deux à l'Hôtel-Dieu de Québec et l'autre au monastère des Ursulines de la même ville. La famille Renaud

(1) Voir notre *Famille Renaud d'Avène des Méloizes*.

d'Avène des Méloizes s'est perpétuée ici jusqu'à la Conquête.
(1). Elle existe encore en France

III

Marie-Madeleine Dupont de Neuville

Née à Québec le 4 juin 1672.

Mariée, à Québec, le 29 octobre 1691, à Paul Lemoyne de Maricourt, fils de Charles Lemoyne, seigneur de Longueuil et de Châteauguay, et de Catherine Primot (2).

Madame Lemoyne de Maricourt décéda à Montréal le 14 avril 1703.

M. Lemoyne de Maricourt se remaria à Québec, le 3 février 1704, à Gabrielle-Françoise Aubert de la Chesnaye (3). Il décéda à Montréal le 21 mars 1704. Sa seconde union n'avait duré que sept semaines.

IV

Marie-Catherine Dupont de Neuville

Née à Québec le 31 juillet 1673.

Décédée au même endroit le 18 août 1674.

V

Jacques-Nicolas Dupont de Neuville

Né à Québec le 16 octobre 1675.

Il se noya en se baignant dans le Saint-Laurent et fut inhumé à Québec le 5 septembre 1686.

(1) Mgr Amédée Gosselin: *L'instruction au Canada sous le régime français*, p. 220.

(2) Contrat de mariage devant Gilles Rageot, notaire à Québec, le 28 octobre 1691.

(3) Contrat de mariage devant François Genaple, notaire à Québec, le 2 février 1704.

APPENDICE

Acte de sépulture de M^{me} Dupont de Neuville, née Marie-Thérèse Gaudais (Québec, 16 septembre 1707).

Le seiziesme jour du mois de septembre de l'an mil sept cent sept, a esté inhumé dans l'église paroissiale de Nostre-Dame de Québec dame M. Thérèse Gauday dupont, femme de M. Dupont, conseiller au Conseil Souverain de cette ville, âgée de soixante-treize ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, viatique et extrême-onction; son inhumation faite en pnce. de Jean Brassard, père et fils et u'un grand nombre d'autres témoins.

françois Dupré

Acte de sépulture de Nicolas Dupont de Neuville (Québec, 26 avril 1716)

Le 26^e avril 1716 a été inhumé dans l'église paroissiale de N.-D. de Québec M^r M^e Nicolas Dupont Écuiier Seigneur de Neuville doyen de M^{rs} les Conseillers du Conseil supérieur de ce païs âgé d'environ 84 ans décédé le jour précédent après avoir reçu les sacremens de l'Église, lad. inhumation faite par moy soussigné prêtre vicaire de la d^{te} paroisse Chanoine de la Catédrale en présence de M^{rs} DesMaizerets Grand Chantre de lad. Cathédrale et de La Colombière Archidiacre.

Goulven Calvarin ptré

Acte de naissance de Jean-Baptiste Dupont (Québec, 19 décembre 1669)

Le dix neuvième jour du mois de décembre de l'an mil six cens soixante neuf par moy Louis Ango prestre du Séminaire de Québec a esté baptisé Jean-Baptiste du pont, fils du S^r Nicolas du Pont et damois^{le} Jeanne Gaudais sa femme né le jour d'hyer. Le parrain a esté le S^r Jean-Baptiste Patoulet,

la marraine Louise Juchereau, femme du S^r Aubert de la Chesnays.

Acte de sépulture de Jean-Baptiste Dupont de Neuville (Québec, 28 janvier 1670)

Le vingt huitième jour du mois de janvier de l'an mil six cens soixante dix Jean-Baptiste, fils du S^r Nicolas du Pont et de Dam^{le}. Jeanne Gaudais sa femme âgé d'environ cinq semaines a esté inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse.

Acte de naissance de Françoise-Thérèse Dupont (Québec, 11 décembre 1670)

L'onzième jour du mois de décembre de l'an mil six cent soixante et dix par moy Henry de Bernières prestre curé de l'Eglise paroissiale de n^{re} Dame de Québec a esté baptisé en lad. Eglise Françoise Térésè, fille de Nicolas du Pont conseiller du Conseil de Québec et de Dam^{le}. Jeanne Gaudée sa femme, née le septiesme desd. mois et an. Les parain et marraine ont esté le S^r François Provost major du Chasteau et Dam^{le}. Michelle Térésè Nau, femme du S^r de Beauport.

H. de Bernières

Acte de mariage de François-Marie Renaud de Méloizes et de Françoise-Thérèse Dupont (Québec, 3 mai 1687)

Le treisième jour du mois de may de l'année mil six cent quatre vingt sept après les fiançailles et la publication faite des trois bans de mariage le premier jour dudit mois de may, le quatrième et huitième du mesme mois d'encre François-Marie Renaud d'Avenne escuyer sieur de Demeloise capitaine d'une compagnie dans les troupes du Roy en ce pays

âgé de trente ans ou environ fils d'Aimé Renaud Davenne es^{er}. seig^r. de Demeloise et de Dame Adrienne de Monsolnin ses père et mère de la paroisse de Lorme évesché d'Autun d'une part. Et Dam^{le}. François Thérèse Dupont âgée de seize à dix sept ans fille de M. Nicolas Dupont escuyer S^{gr} de Neuville cons^{er}. du Roy au conseil souverain de ce pays et de Dam^{le}. Jeanne Gaudais ses père et mère de cette paroisse d'autre part. Et ne s'estant découvert aucun empeschement nous Henry de Bernières Doyen de l'Eglise cathédrale de Québec et vicaire général de Monseigneur François de Laval premier Evesque dud. Québec les avons solennellement mariés et donné la bénédiction nuptiale en présence des tesmoins soubsignés. M^{rs}. Nicolas Dupont esc^r. père de l'épouse. François Provost esc^r Major au Chasteau de Québec, Charles le Gardeur de Tilly esc^r. con^{er}. du Roy au Conseil souverain de ce pays, René Louis Chartier de Lotbinière esc^r. lieutenant g^{nal} en la prévosté dud. Québec, de Pierre de Troyes esc^r. Philippes Clément Duvault esc^r. S^r. de Vallereine. Raymond Blesse Desbergères esc^r. tous trois capitaines d'infanterie dans les troupes du Roy en ce pays, des S^{rs} Jacques Christophe la Perelle et Louis Claveau officiers dans lesd. troupes et du S^r. de Verneuil trésorier desd. troupes lesquels ont signé avec l'époux et l'épouse suivant l'ord^{ce}.

De desmeloises
F. Th. Dupont
Dupont
Provost
R. L. Chartier de Lotbinières
Le Gardeur de Tilly
De Troyes
Vallereine
La Pérelles
Des bergères
Claveau
De Verneuil
H. de Bernières

*Acte de sépulture de Françoise-Thérèse Dupont, épouse de
François-Marie Renaud des Méloizes (Québec,
3 décembre 1698)*

Le treiziesme jour du mois de décembre de l'an mil six cent quatre vingt dix huit a esté inhumée par moy prestre curé de Québec dans cette église dame Françoise-Thérèse Dupont, femme de Monsieur De Demeloise, capitaine d'une compagnie de détachement de la marine, après avoir reçu les sacrements de pénitence viatique et extrême-onction, en présence de Jean du Breuil, Jacques Michelon et autres témoins.

François Dupré

*Acte de sépulture de François-Marie Renaud des Méloizes
(Québec, 22 avril 1699)*

Le vingt deuxième jour du mois d'avril de l'an mil six cent quatre vingt dix neuf a esté inhumé par moy prestre curé de Québec dans l'église paroissiale de n^{re}. dame de cette ville françois marie Renaud d'aveine de demeloise capitaine d'une compagnie du détachement de la marine âgé de quarante quatre ans ou environ après avoir reçu les sacrements de pénitence viatique et extrême onction en présence de Jean estienne du breuil et Jacques michelon témoins.

François Dupré

*Acte de naissance de Marie-Madeleine Dupont (Québec, 4
juin 1672)*

Le quatrième jour du mois de juin de l'année mil six cens soixante et douze par moy Henry de Bernières prestre curé de cette Eglise paroissiale de N^{re} Dame de Québec a esté baptisée Marie Madelene, fille du S^r Nicolas Dupont et Dam^{le}. Marie Madelene Gaudais sa femme, née d'aujourd'huy. Les parain et maraine ont esté le S^r Pierre Cesar Auguste Bazin et Marie Madelene Dupont femme du S^r. Noël Pinguet.

H. De Bernières

Acte de mariage de Paul Lemoyne de Maricourt et de Marie-Madeleine Dupont (Québec, 29 octobre 1691)

Le vingt-neufviesme jour du mois d'octobre de l'an mil six cent quatre vingt onze après les fiançailles et la publication d'un ban de mariage faite le vingt huictiesme jour du présent mois et an que dessus ayant obtenu dispense des deux autres, d'entre paul le moyne escuyer sieur de maricourt et autres lieux fils de deffunt charles le moine vivant escuyer seigneur de longueil et de chasteauguay et de dame catherine primot ses père et mère de la paroisse de Notre-Dame de ville marie en l'isle de montréal de cet évesché d'une part et de damoiselle marie magdelaine dupont de neuville fille de mons^r maistre nicolas Dupont escuyer seigneur de Neuville conseiller du Roy en son conseil souverain de ce pays et de dame Jeanne Gauday sa femme de cetre paroisse et évesché d'autre part et ne s'estant decouvert aucun empeschement jay françois Dupré curé de Québec les ay mariés et leur ay donné la bénédiction nuptiale en présence de M^r. Dhyberville oncle et frère de M^r. Charon, de M^r. desmusseaux, de monsieur dupont le père de l'épouse, de Mons^r. françois marie demeloise capitaine et de M^r. du Lino lesquels ont signé avec l'époux et l'épouse.

Paul le Moyne	D'Iberville	Jeanne Gaudais
Marie Mg. Dupont	Delino	F. Dupont
Le Ber	Chateaugué	Lemoyne Dupont
Dupont	De Desmeloises	Charon
Le Moyne	Demusseaux	Migeon de Branssac
		françois Dupré

Acte de sépulture de Paul Lemoyne de Maricourt (Montréal, 21 mars 1704)

Le vingt unième jour de mars de l'année mil sept cent quatre a été inhumé dans l'Église de cette paroisse le corps de Paul Le Moyne Ecuyer Sieur de Maricour Capitaine d'u-

ne Compagnie du détachement de la marine après avoir reçu les sacremens de pénitence et d'extrême onction n'ayant pu recevoir le saint viatique ont été présens à ses obsèques M^{rs} Anthoine forget et jaque Boesson Clercs du Séminaire de cette ville et plusieurs parens et amys du dit deffunt.

J. Boesson
Forget
Priat ptre

Acte de sépulture de Marie-Madeleine Dupont, épouse de Paul Lemoyne de Maricourt (Montréal, 14 avril 1703)

Le quatorzième jour du mois d'avril mil sept cent trois a été inhumé le corps de Dame Marie-Magdeleine Dupont épouze de Paul Le Moyne écuyer s^r De Maricour capitaine d'une compagnie du détachement de la marine morte le treize desd. mois et an âgée d'environ trente et un ans. lad. sépulture a été faite en présence de M^{re} Jacques Boesson et Antoine Forget clercs du Séminaire de cette ville qui ont signés avec moy prêtre soussigné vicaire de cette paroisse.

R. C. De Breslay
J. Boesson Forget vicaire

Acte de naissance de Marie-Catherine Dupont (Québec, 31 juillet 1673)

Le trente unième jour du mois de juillet de l'an mil six cent soixante et treize par moy Louis Ango prestre curé de cette paroisse a esté baptisée Marie-Catherine, fille de Nicolas Dupont, et de Jeanne Gaudés sa femme, née le jour précédent. Ses parain et maraine ont esté Philippe Varnier et Geneviefve Macar, femme de M^r. Bazyre.

Louis Ango

Acte de sépulture de Marie-Catherine Dupont (Québec, 18 août 1674)

Le dix-huictième jour du mois d'aoust de l'an mil six cent soixante et quatorze Marie Catherine, âgée d'environ treize mois, fille du S^r. Nicolas Dupont et de Dam^{le}. Jeanne Gaudais demeurant à la haute ville de Québec a esté inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse.

H. De Bernières

Acte de naissance de Jacques-Nicolas Dupont (Québec, 16 octobre 1675)

Le seizième jour du mois d'octobre de l'an mil six cent soixante quinze par moy Henry de Bernières prestre curé de cette paroisse a esté baptisé Jacques Nicolas, fils du S^r. Nicolas Dupont cons^{er}. et de Dam^{le}. Jeanne Gaudais sa femme, né du jour d'hyer. Les parain et maraine ont esté Messire Jacques du Chesneau Intendant pour Sa Majesté en ce pais et Dam^{le}. Anne du Saucay fille du S^r. Jacques de Saucay.

H. De Benièrres

Acte de sépulture de Jacques-Nicolas Dupont (Québec, 5 septembre 1686)

Le cinquième jour du mois de septembre de l'an mil six cent quatre vingt six a esté inhumé en cette Eglise Jacques-Nicolas, fils de M^r. Nicolas Dupont escuyer Sieur de Neuville cons^{er}. du Roy au conseil souverain de ce pays et de Dam^{le}. Jeanne Gaudais ses père et mère âgé d'onze ans ou environ lequel s'estant noyé en se beignant le jour précédent, et ont assisté à son inhumation Pierre Becart esc^{er}. S^r. de Granville et Jean le Picart marchand lesquels ont signé.

De Granville
Jean le Picard
H. De Bernières

*Acte de mariagē de Noël Pinguet et de Marie-Madeleine
Dupont (Québec, 15 octobre 1652)*

Le 15 d'oct. 1652, après publication faite de deux bancs le 6. et le 13. d'oct. et dispense obtenue pour le troisième banc, ne s'estant trouvé aucun empeschement légitime, le r. p. Joseph Poncet à ce député a interrogé Noël Pinguet fils de Henry Pinguet, et Louyse Louché ses père et mère d'une part, et Marie-Madeleine du pont fille de feu Jean du pont président au grenier à sel de Vervain en Picardie, et Marie Gaucher ses père et mère d'autre part, lesquels ayant donné leur mutuel consentement par parole de présent il a solennellement mariés en présence de tesmoins connus Sçavoir Mons^r le Senechal, M. de Hauteville Lieutenant G^{nal}, M. D'Auteuil, gendre de Mad. de Monceaux.

*Acte de sépulture de Marie-Madeleine Dupont, veuve de
Noël Pinguet (Québec, 29 septembre 1696)*

Le vingt neufviesme jour du mois de septembre de l'an mil six cent quatre vingt seize, a esté inhumée par moy prestre curé de Québec au cimetièrre de l'hostel-Dieu de cette ville Magdeleine dupont, veufve de feu le S^r. Pinguet, âgée de soixante et cinq ans ou environ, après avoir receu les sacrements de pénitence viatique et extrême onction, en présence de P. Michelon et J. Dubreuil témoins.

François Dupré
